



Vigilance – Chenilles processionnaires

Des chenilles processionnaires du pin et du chêne ont été recensées sur plusieurs secteurs de la commune.

 Des pièges ont notamment été installés dans les écoles de la commune sur les pins impactés.

Concernant les chênes, notamment au niveau des étangs, la situation est plus complexe à cette période de l'année

Les chenilles sont actuellement dans leur cinquième phase de mutation, considérée comme la plus urticante et la plus à risque pour l'homme comme pour les animaux

 La période de descente des chenilles se situe principalement entre mai et juin.


Il est fortement recommandé :


- * de ne pas s'approcher des arbres concernés,**
- * de ne pas toucher les chenilles ni les nids,**
- * de tenir les animaux éloignés des zones signalées,**
- * de ne pas utiliser les aires de jeux à proximité des arbres.**


Des rubans de signalement ont été installés autour de certains arbres aux étangs afin d'inviter les promeneurs à garder leurs distances

Les services techniques sont actuellement en échange avec un spécialiste afin d'identifier les arbres et secteurs concernés pour préparer les actions de traitement et de piégeage à mettre en place dès le début de l'année prochaine.

À ce stade de développement, les interventions sont malheureusement limitées selon les recommandations du spécialiste.

 Sur le domaine privé, il appartient au propriétaire de faire intervenir une entreprise spécialisée si nécessaire

 Plus d'informations :
www.chenille-risque.info

 Observatoire des chenilles processionnaires / Fredon France :
01 53 83 71 75

Merci à chacun de rester vigilant lors de vos promenades et déplacements sur la commune d'Auneau-Bleury-Symphorien